

PAR COURRIEL

Le 25 août 2020

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Audience publique : Construction d'un tramway sur le territoire de la ville de Québec / Demande d'information de la commission (DQ-27) (Dossier 3211-08-015)

Madame,

Veillez trouver ci-dessous la réponse du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la question posée le 21 août 2020 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

Question 1 – *La commission souhaiterait avoir l'avis de la Direction de la qualité de l'air et du climat (DQAC) sur la modélisation de la dispersion des contaminants dans l'atmosphère du projet de tramway de la ville de Québec (PR5.25). En particulier, la commission aimerait avoir une appréciation sur la définition du domaine de modélisation (par exemple sur le fait que le centre de modélisation ne soit à proximité d'aucune source d'émission), sur le choix des récepteurs sensibles, sur le fait que l'analyse ne présente que les résultats aux récepteurs sensibles, ainsi que sur les hypothèses de modélisation et de réduction des concentrations. De plus, la commission aimerait que l'avis de la DQAC tienne compte de la réponse à la question 17 du DQ14.1, à savoir si les hypothèses qui y sont mentionnées sont satisfaisantes.*

...2

Finalement, la commission requiert l'expertise de la DQAC pour signaler tout autre aspect de cette modélisation qui mériterait d'être porté à son attention.

Réponse 1 – Plusieurs des éléments de réponses demandés sont disponibles dans le document [PR4.4 Avis des experts sur la recevabilité](#) disponible sur le Registre des évaluations environnementales. L'avis de la DQAC sur la modélisation de la dispersion des contaminants dans l'atmosphère du projet de tramway de la Ville de Québec (PR5.25) qui y figure traite, entre autres, de la présentation des résultats aux récepteurs sensibles et des hypothèses de modélisation employées. Étant donné l'absence de l'expert attitré au dossier du Tramway jusqu'au 28 août, un complément d'information pourra être fourni dans la semaine du 31 août pour répondre notamment aux questions portant sur le domaine de modélisation, le choix des récepteurs sensibles ainsi que la réponse à la question 17 du DQ14.1, ces éléments n'étant pas abordés dans l'avis de la DQAC.

Cette réponse a été rédigée en collaboration avec M^{me} Nathalie La Violette de la DQAC.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Original signé

Marie-Emmanuelle Rail
Porte-parole
Ministère de l'Environnement et de
la Lutte contre les changements climatiques

c. c. M^{me} Marie-Eve Fortin, directrice de l'évaluation environnementale des projets terrestres, MELCC